Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170652
Centre d'intérêt: 35

La Haye, Jacques.

Taux de départ chez le personnel enseignant et non enseignant des commissions scolaires du Québec selon le type de départ de 1970 à 1975 / Jacques La Haye ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques, Démographie scolaire. -- [Québec] : La Direction, 1978.
iii, 51 f. : graph. ; 28 cm. -- (Document / Service de la démographie scolaire du Québec ; 9.42)

Code: 28-1270. Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

Cote Dewey: 371.1'009714/L183t Cote LC: LB/2833.4/.C38

Descripteur(s): *Personnel non enseignant *Personnel enseignant *Administrateur scolaire *Mobilité professionnelle *Commission scolaire *Statistiques *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Taux de départ

Le document tente de mesurer l'importance des départs, au cours de la période qui va de 1970-1971 à 1974-1975, chez le personnel enseignant et non enseignant des commissions scolaires et ce selon le type de départ (abandon, mutation, absence, changement de réseau).

L'indice de mesure utilisé est le taux de départ annuel. Les données sont tirées du fichier "Mobilité du personnel" et portent sur le personnel régulier à temps complet regroupé en cinq catégories: les cadres, les professionnels, les principaux, les gérants et les enseignants. L'indice prend en considération deux variables particulières: le sexe et le genre de commission scolaire (ou le niveau d'enseignement dans le cas des enseignants).

L'intensité des départs a diminué de 1970-1971 à 1974-1975 dans des proportions allant de 14,4% chez les enseignants à 51,2% chez les cadres en passant par 17,8% chez les principaux, 32% chez les professionnels et 48,6% chez les gérants. Dans le cas des enseignants et des gérants, les abandons constituent environ les deux tiers des départs; dans les autres cas, la part des abandons et des mutations est à peu près égale. Les départs par absence sont très peu importants chez les non enseignants alors qu'ils le sont davantage que les départs par mutation chez les enseignants et que leur proportion s'y accroît depuis 1970.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170652

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
ET DÉMOGRAPHIQUES

DOCUMENTS
DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE 9-42

TAUX DE DÉPART CHEZ LE PERSONNEL ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC SELON LE TYPE DE DÉPART DE 1970 À 1975

FÉVRIER 1973

JACQUES LA HAYE

28-1270

E D U Q 8170652

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
ET DÉMOGRAPHIQUES

DOCUMENTS
DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE 9-42

TAUX DE DÉPART CHEZ LE PERSONNEL ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC SELON LE TYPE DE DÉPART DE 1970 À 1975

FÉVRIER 1978

JACQUES LA HAYE

28-1270

SOMMAIRE

Ce document donne une idée de l'importance des départs au cours de la période 1970 à 1975 chez le personnel enseignant et non enseignant des commissions scolaires du Québec, selon le type de départ (abandon, mutation, absence, changement de réseau). L'indice de mesure utilisé est le taux de départ annuel, entre deux années scolaires successives. Cet indice prend en considération deux variables particulières, soient le sexe et le genre de commission scolaire (ou le niveau d'enseignement dans le cas des enseignants).

Les données qui ont servi au calcul des taux de départs sont tirées du fichier "Mobilité du Personnel" du Service de la démographie scolaire de la Direction des études économiques et démographiques. Seuls les individus enregistrés avec le statut d'emploi régulier et à temps complet sont considérés. Le personnel non enseignant est regroupé en quatre catégories: les cadres, les professionnels, les principaux et les gérants.

L'étude montre que l'intensité des départs a nettement diminuée depuis 1970, dans des proportions allant de 14,4% (chez les enseignants), à 51,2% (chez les cadres). Dans le cas des enseignants et des gérants, les abandons constituent environ les deux tiers des départs; dans le cas des cadres, des professionnels et des principaux, l'importance des abandons et des mutations est à peu près égale. Les départs par absence (essentiellement congé avec ou sans solde) sont très peu importants pour les non-enseignants. Pour les enseignants, la situation est un peu différente: les absences sont proportionnellement plus importantes que les mutations, prenant même une importance accrue depuis 1970. D'ailleurs, chez les enseignants, le taux de départ par absence augmente depuis 1970, contrairement au taux de départ par abandon, qui évolue à la baisse.

TABLE DES MATIERES

Page

Table des illustrations ---------- ii

Introduction ---------- 1

Notes méthodologiques

1. La population non enseignante ---------- 3
2. La nature du taux de départ ---------- 6
   - 2.1 Périodes étudiées ---------- 6
   - 2.2 Définition du concept de "départ" ---------- 6
   - 2.3 Caractéristiques du taux de départ ---------- 7

Taux de départ

1. Vue d'ensemble ---------- 8
2. Selon la catégorie de personnels ---------- 14
   - 2.1 Les cadres ---------- 14
   - 2.2 Les professionnels ---------- 17
   - 2.3 Les principaux ---------- 20
   - 2.4 Les gérants ---------- 22
   - 2.5 Les enseignants ---------- 24

Conclusion ---------- 28

Annexe A ---------- 30

Calcul du taux de départ chez les non-enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon la période de départ, le type de départ, le sexe, le genre de commissions scolaires et la catégorie de personnels.

Annexe B ---------- 47

Calcul du taux de départ global chez les enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon la période de départ, le sexe, et le niveau d'enseignement.

Annexe C ---------- 49

Composition des catégories de personnels non enseignants, soient les catégories des cadres, des principaux, des gérants et des professionnels.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Page

TABLEAUX

Tableau 1: Taux moyen de départ chez les non-enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours de la période de 1970 à 1975, selon le sexe, le type de départ, le genre de commission scolaire et la catégorie de personnels, taux en %. ---------- 10

Tableau 2: Taux de départ chez les cadres (+ hors-cadres) réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes 1970/71 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le genre de commission scolaire, taux en %. ---- 15

Tableau 3: Taux de départ chez les professionnels réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes de 1970/71 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le genre de commission scolaire, taux en %. ---- 18

Tableau 4: Taux de départ chez les principaux (et adjoints) réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes 1970/71 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le genre de commission scolaire, taux en %. ---- 21

Tableau 5: Taux de départ chez les gérants réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes 1972/73 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le genre de commission scolaire, taux en %. ---------- 23

Tableau 6: Taux de départ chez les enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes 1970/71 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le niveau d'enseignement. ---------- 25

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Page

GRAPHIQUES

Graphique 1: Taux de départ global chez les enseignants et les non-enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon la catégorie de personnels, pour les périodes 1970/71 à 1974/75. ---------- 13

Graphique 2: Taux de départ par abandon et taux de départ par mutation chez les cadres (et hors-cadres) réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75. ---------- 16

Graphique 3: Taux de départ par abandon et taux de départ par mutation chez les professionnels réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75. ---------- 19

Graphique 4: Taux de départ par abandon et taux de départ par mutation chez les principaux (et adjoints) réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75. ---------- 22

Graphique 5: Taux de départ par abandon et taux de départ par mutation chez les gérants réguliers à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75. ---------- 24

Graphique 6: Taux de départ par abandon et taux de départ par absence chez les enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75. ---------- 26

INTRODUCTION

Dans un document paru en novembre 1977[1], nous présentions une certaine mesure de l'intensité avec laquelle les enseignants des commissions scolaires du Québec avaient quitté l'enseignement au cours de la période 1970 à 1975. Le présent document est une continuation de ce travail. D'une part, il reprend les taux de départ des enseignants, mais en tenant compte du type de départ (changement de réseau, abandon, mutation, absence). D'autre part, il présente l'intensité des départs, selon le type du départ, telle que mesurée chez le personnel non enseignant. L'indice de mesure utilisé demeure toujours le même, soit le "taux de départ". Pour le personnel non enseignant, la variable "genre de commission scolaire" (locale, régionale, "intégrée") remplace la variable niveau d'enseignement.

Les données sur lesquelles s'appuient nos calculs sont toutes tirées du fichier "Mobilité du Personnel", lequel a été monté spécialement pour répondre aux besoins du projet de recherche "ELMOPE"[2] sur la mobilité des personnels scolaires. Il est à prendre note que les données ont été produites de telle sorte que les organismes qui n'ont pas retourné leurs formulaires individuels à un moment ou l'autre n'entraînent pas une surestimation du nombre des départs.

---

(1) LA HAYE, Jacques, Intensité des départs chez les enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire de 1970 à 1975, Démographie scolaire, Document de travail D.T. 9.48, Direction des études économiques, M.E.Q., novembre 1977, 17p.

(2) LA HAYE, Jacques, "ELMOPE'70-75", Etude longitudinale de la mobilité des personnels de l'enseignement sur la période 1970-75, rapport d'étape no 1, Démographie scolaire Document de travail, D.T. 9.36, Direction générale de la planification, M.E.Q. juillet 1976, 27p.

Le document comporte deux parties. La première est consacrée à la présentation d'un certain nombre de considérations d'ordre méthodologique. Quant à la seconde, elle fait état des taux de départ que nous avons calculés pour chacune des catégories de personnels retenues, et ce, dans une perspective évolutive. Etant donné que nous avons déjà eu l'occasion d'examiner le cas des enseignants du moins en ce qui concerne les départs globaux, nous insisterons principalement, dans les pages qui suivent, sur la situation du personnel non enseignant.

NOTES METHODOLOGIQUES

Les précisions que nous désirons apporter en ce qui concerne l'aspect méthodologique portent sur deux points principaux:

1- la population non enseignante
2- la nature du taux de départ

1- La population non enseignante

La population non enseignante qui fait l'objet de notre étude est regroupée en quatre catégories de personnels, qui sont les suivantes:

- la catégorie des cadres
- la catégorie des principaux
- la catégorie des professionnels
- la catégorie des gérants

Il faut prendre note que la catégorie des cadres inclut les administrateurs qui oeuvrent à titre de hors-cadres. La catégorie des principaux prend en considération également les principaux adjoints. Ici, les professionnels, qui sont des professionnels non enseignants cela va de soi, sont des individus qui travaillent en tant que psychologue, agent de gestion, conseiller, bibliothécaire, etc. Quant aux gérants, ce sont habituellement des régisseurs de divers services de soutien. De toute façon, pour avoir une idée plus complète de la composition de chacune de ces catégories de personnels, on peut se référer au document que nous avons placé en annexe C. Soulignons également que nous n'avons pas pris en considération la catégorie des employés de soutien; nous devrions être en mesure de la faire à l'automne 1978.

Précisons aussi que seul le personnel régulier et à temps complet des commissions scolaires locales[1], régionales et intégrées, a été pris en considération. Cette disposition entraîne l'élimination d'environ 4,0% de l'ensemble des non-enseignants. Il s'agit donc, somme toute, d'un échantillon hautement représentatif.

Aussi, il nous apparaît important de signaler que notre échantillon ne contient pas le personnel du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal (B.E.P.G.M.) pour les années 1974-75 et 1975-76, ni celui de la commission scolaire régionale de Tilly pour l'année 1975-76. Cette situation s'explique par le fait que le B.E.P.G.M. n'a pas retrouné ses formulaires individuels en 1974-75 et 1975-76 et que la commission scolaire de Tilly n'a retourné que 1,4% des 721 formulaires attendus en 1975-76.

En plus du sous-dénombrement dû au fait que certains organismes ne retournent pas leurs formulaires individuels, il faut tenir compte également du sous-dénombrement occasionné par les organismes qui n'en retournent qu'une partie.

---

(1) C.S. locales: responsables de l'enseignement primaire.
C.S. régionales: responsables de l'enseignement secondaire.
C.S. intégrées: responsables de l'enseignement primaire et secondaire.

Notre étude parue en mai 1977[1] nous permet d'avoir une idée de l'importance de ce phénomène. Dans cette étude, nous avons comparé les chiffres déclarés par le fichier individuel et ceux déclarés par le fichier sommaire — ce fichier est alimenté par les données recueillies au moyen du formulaire "Sommaire du personnel de l'organisme d'enseignement" — en ce qui concerne le nombre de membres de la direction (cadres, hors-cadres, gérants) et le nombre de professionnels. Les taux de sous-dénombrement par rapport au fichier sommaire apparaissent ainsi (en %):

Années Scolaires	Membres de la direction	Professionnels
1972-73	5,42	-
1973-74	4,20	3,77
1974-75	5,51	14,37
1975-76	15,92	16,26

Cette seconde cause de sous-dénombrement, contrairement à la première, est pratiquement impossible à contrôler. Le plus que nous puissions espérer est que l'ampleur du phénomène soit assez stable pour que son effet sur nos taux de départs tende à s'annuler. Nous n'avons malheureusement pas les moyens de mesurer l'impact de ce type de sous-dénombrement sur nos taux de départ dans la situation actuelle.

---

(1) LA HAYE, Jacques, Sous-dénombrement du personnel des commissions scolaires causé par un retour en nombre insuffisant de formulaires individuels, années scolaires 1972-73 à 1975-76, Démographie scolaire, document de travail, D.T. 9.44, Service de la démographie scolaire, M.E.Q., mai 1977, 91p.

2- La nature du taux de départ

2.1 Périodes étudiées

Le taux de départ que nous avons élaboré mesure l'intensité des départs des non-enseignants entre deux années scolaires successives. Ainsi, sur l'étendue des années scolaires 1970-71 à 1975-76, nous avons une série de taux de départ pour chacune des cinq périodes suivantes:

1970-71 à 1971-72
1971-72 à 1972-73
1972-73 à 1973-74
1973-74 à 1974-75
1974-75 à 1975-76

Pour plus de commodité et afin d'alléger la présentation, nous identifions chaque période en utilisant la forme suivante: 1970/71 pour la première période, 1971/72 pour la seconde ... et 1974/75 pour la cinquième.

2.2 Définition du concept de "départ"

Par "départ", il faut entendre tout individu d'un corps d'emploi donné (des cadres, des principaux, des professionnels, des gérants et des enseignants) en fonction au 30 septembre de l'année scolaire "i" qui, au 30 septembre de l'année scolaire "i+1" a quitté son corps d'emploi. Ainsi, un individu peut-être considéré comme un départ pour quatre (4) raisons:

a) soit parce qu'il abandonne tout bonnement le milieu de l'éducation — il est alors absent du fichier en "i+1" — On parle alors d'abandon;

b) soit parce que, tout en demeurant dans le milieu scolaire, il passe à une autre catégorie de personnels. On parle ici de mutation;

c) soit parce que, tout en demeurant inscrit au fichier en "i+1", il ne remplit aucune fonction — Le bloc "tâche" sur son formulaire individuel est à blanc, c'est-à-dire ne contient pas d'information — On parle ici d'absence;

d) enfin, soit parce qu'il ne travaille plus pour le réseau des commissions scolaires. On parle, dans ce cas, de changement de réseau.

De ces quatre types de départ, c'est sans doute le type "absence" qui est le plus intrigant. En approfondissant un peu la question, nous avons pu établir, règle générale, que les individus qui se retrouvent dans cette situation représentent à plus de 90% du personnel en congé avec ou sans solde.

2.3 Caractéristiques du taux de départ

Pour chacun des types de départ, le taux de départ se définit de la façon suitante:

$$ti = \frac{D(i,i+1)}{Ni}$$

où:

i = l'année scolaire en référence à laquelle est calculé le taux.

D(i,i+1) = nombre de départs (pour la cause en question) entre l'année scolaire "i" et l'année scolaire "i+1".

Ni = nombre d'individus en fonction au 30 septembre de l'année scolaire "i".

Cette définition tient cependant beaucoup plus d'un quotient de départ que d'un taux de départ, en ce sens que nous nous trouvons à mesurer effectivement le risque que court un individu en fonction au temps "i" de quitter son corps d'emploi entre le temps "i" et le temps "i+1". Toutefois, pour ne pas abuser indûment du langage technique (en démographie), nous nous en tiendrons au terme bien connu de "taux".

Nous avons mis en référence (annexe A) la série des tableaux qui font état du calcul des taux de départs que nous présentons dans le texte. Les chiffres absolus qui y apparaissent, répétons-le, ne constituent qu'un échantillon de la population réelle, puisqu'ils ne portent que sur les individus réguliers et à temps complet et que certains organismes sont plus ou moins absents du fichier. Nous avons également placé en référence (annexe B) les taux de départs chez les enseignants que nous avons calculé dans le cadre du D.T. 9.48[1].

---

(1) LA HAYE, Jacques, Intensité des départs chez les enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire de 1970 à 1975, op.cit., p.17.

TAUX DE DEPART

Notre étude se développe en deux temps. Tout d'abord, nous dégageons une vue d'ensemble de l'intensité des départs au cours de la période 1970 à 1975. Ensuite, nous examinons la situation en considération de chacune des catégories de personnels que nous avons définies, soient la catégorie des cadres, la catégorie des professionenl, la catégorie des principaux, la catégorie des gérants et la catégorie des enseignants.

1- Vue d'ensemble

Afin d'en arriver à une vue d'ensemble de l'intensité des départs au cours des périodes 1970/71 à 1974/75, nous avons calculé le taux moyen de départ. Cet indice se définit comme le rapport de la somme des taux pour chaque période de départ sur le nombre de périodes considérés. Il est à noter que dans le cas des gérants, comme les données n'étaient significatives que pour les trois plus récentes périodes (1972/73 à 1974/75), le taux moyen ne porte que sur trois ans: il se compare donc un peu plus difficilement au taux moyen sur cinq ans des autres catégories de personnels. Les valeurs de cet indice sont présentées au tableau 1.

Pour l'ensemble des commissions scolaires, on peut d'abord observer que c'est la catégorie des cadres qui présente le taux global de départ moyen le plus élevé, soit 34,47%. Les profcssionnels sont ceux qui viennent au second rang avec une intensité moyenne de 31,54%. Suivent ensuite,

Tableau 1: Taux moyen de départ chez les non-enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours de la période de 1970 à 1975, selon le sexe, le type de départ, le genre de commission scolaire et la catégorie de personnels(1), Taux en %.

Sexe / Genre de C.S.	Masculin				Féminin				Total			
	Type de départ (2)				Type de départ				Type de départ			
	A	M	AB	T(3)	A	M	AB	T	A	M	AB	T
LOCALE												
Cad.	7,02	9,79	1,51	18,44	15,03	25,66	3,18	44,47	7,87	12,74	1,90	22,61
Prof.	13,32	13,36	3,19	31,12	15,59	16,59	3,73	35,91	14,29	14,79	3,43	33,21
Princ.	4,05	5,02	1,03	10,13	8,74	5,04	1,03	14,86	6,43	5,01	1,02	12,50
Gér.	10,07	2,33	1,46	13,86	29,52	-	-	29,52	11,07	2,23	1,40	14,70
REGIONALE												
Cad.	10,11	20,89	2,86	34,00	28,06	33,67	4,92	56,65	10,72	22,09	3,01	35,95
Prof.	13,64	12,19	2,51	28,73	19,08	16,70	2,77	36,66	14,81	12,68	2,56	30,45
Princ.	4,60	7,62	1,54	13,86	6,73	8,71	1,79	17,23	4,97	7,84	1,59	14,48
Gér.	15,49	4,49	2,32	22,54	17,50	5,83	-	23,33	15,67	4,57	2,20	22,68
INTEGREE												
Cad.	11,95	23,59	3,43	39,08	9,77	37,09	5,01	51,95	11,61	25,64	3,63	41,00
Prof.	11,93	16,11	2,99	31,24	18,21	15,03	2,59	36,13	14,47	15,71	2,84	33,26
Princ.	4,21	5,94	1,35	11,59	6,52	5,91	1,23	13,70	5,01	5,94	1,31	12,30
Gér.	12,58	6,55	3,39	22,52	16,67	16,67	1,67	35,01	12,82	7,10	3,39	23,31
TOTAL												
Cad.	9,98	19,38	2,71	32 19	12,09	28,60	4,37	45,07	10,37	21,07	2,93	34,47
Prof.	12,76	13,74	2,83	29,55	17,77	14,53	2,81	35,62	14,36	14,23	2,82	31,54
Princ.	4,32	6,18	1,30	11,85	7,75	5,75	1,20	14,75	5,59	6,02	1,27	12,92
Gér.	13,11	4,47	2,47	20,15	19,78	7,68	-	28,17	13,53	4,66	2,40	20,71
Ens.	7,49	1,72	2,76	12,53	8,69	1,19	1,90	12,01	8,29	1,37	2,19	12,18

(1) Cad: Cadres; Prof: Professionnels; Princ: Principaux; Gér: Gérants; Ens: Enseignants

(2) A: Abandon; M: Mutation; AB: Absence.

(3) La différence entre le total et la somme des parties (A+M+AB) correspond au taux de départ par "changement de réseau".

dans l'ordre, la catégorie des gérants (20,71%) et la catégorie des principaux (12,92%). C'est donc ce dernier groupe qui apparaît le plus stable, ou le plus résistant au risque départ. Face à ces taux, il apparaît donc que les enseignants forment la catégorie pour laquelle l'intensité des départs en général sur la période 1970-1975 est la plus faible, alors que leur taux de départ moyen indique la valeur de 12,18%.

Lorsqu'on examine la situation en tenant compte du type de départ, on peut s'apercevoir que c'est le risque mutation qui perturbe le plus la stabilité du groupe des cadres, de même que celui des principaux. Dans ce dernier cas cependant, le taux de départ par mutation n'est que légèrement plus élevé que le taux de départ par abandon (6,02% par rapport à 5,59%). En ce qui concerne les professionnels et les gérants, c'est le type abandon que s'avère le type principal de départ, notamment dans le cas des gérants où le risque abandon explique 65% des départs. Dans le cas des professionnels, la primauté du type abandon est loin d'être éclatante, cat le taux de départ par abandon n'est que 0,9% plus élevé que le taux de départ par mutation (14,36% pour le premier et 14,23% pour le second). Le type absence apparaît finalement dans tout cela relativement peu important avec des taux qui ne dépassent pas 4%. Quant aux enseignants, ils se retrouvent un peu dans la même situation que les gérants, soit avec un taux de départ par abandon qui explique environ 68% des départs.

Il apparaît, d'un autre côté, que les femmes succombent au risque départ d'une façon plus importante que leurs confrères. En ce qui concerne les catégories des cadres et des gérants, le taux de départ global chez les femmes est 1,4 fois plus élevé que celui qu'on relève chez les hommes. Pour les deux autres catégories de personnels, celle des professionnels et celle des principaux, l'écart entre le taux masculin et le taux féminin s'avère toutefois un peu moins prononcé. Cette situation se vérifie de façon générale pour chaque type de départ, à l'exception peut-être du type absence qui agit plus fortement sur les individus de sexe masculin. Chez les enseignants, c'est l'inverse qu'on observe alors que les femmes ont un taux global inférieur à celui des hommes, et ce, malgré qu'elles partent en proportion plus forte selon le type abandon.

On peut constater en outre que ceux qui travaillent pour les C.S. intégrées expérimentent des taux de départ qui sont généralement plus élevés que ceux qui oeuvrent pour les C.S. locales et régionales. En fait, seuls les principaux font exception à cette règle alors que le taux global de départ le plus élevé appartient aux principaux des C.S. régionales. Evidemment, lorsqu'on tient compte du type de départ, certaines nuances s'imposent. Ainsi, concernant les abandons, on peut voir que les taux les plus élevés chez les professionnels et les gérants sont expérimentés par ceux des C.S. régionales; les principaux sont dans le même cas par rapport aux mutations. Néanmoins, on peu retenir qu'il est plus difficile pour un non-enseignant travaillant pour une commission scolaire intégrée de résister au risque départ que ce ne l'est pour un non-enseignant appartenant au personnel d'une commission scolaire locale ou régionale.

Enfin, si on examine l'évolution du taux de départ global tel que reproduit au graphique 1 ci-dessous, on est en mesure de constater qu'à travers les fluctuations annuelles, celui-ci est empreint d'une tendance à la baisse qui n'a rien d'équivoque, et ce, principalement pour les cadres, les professionnels et les gérants. Le cas des principaux est un peu différent alors que ces derniers démontrent un comportement assez stable face au risque départ d'année en année. Il est intéressant de noter que cette évolution du taux de départ chez les principaux est pratiquement identique à celle que nous avons observée chez les enseignants (apparaissant en trait gras au graphique 1).

Graphique 1: Taux de départ global chez les enseignants et les non-enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon la catégorie de personnels, pour les périodes 1970/71 à 1974/75.

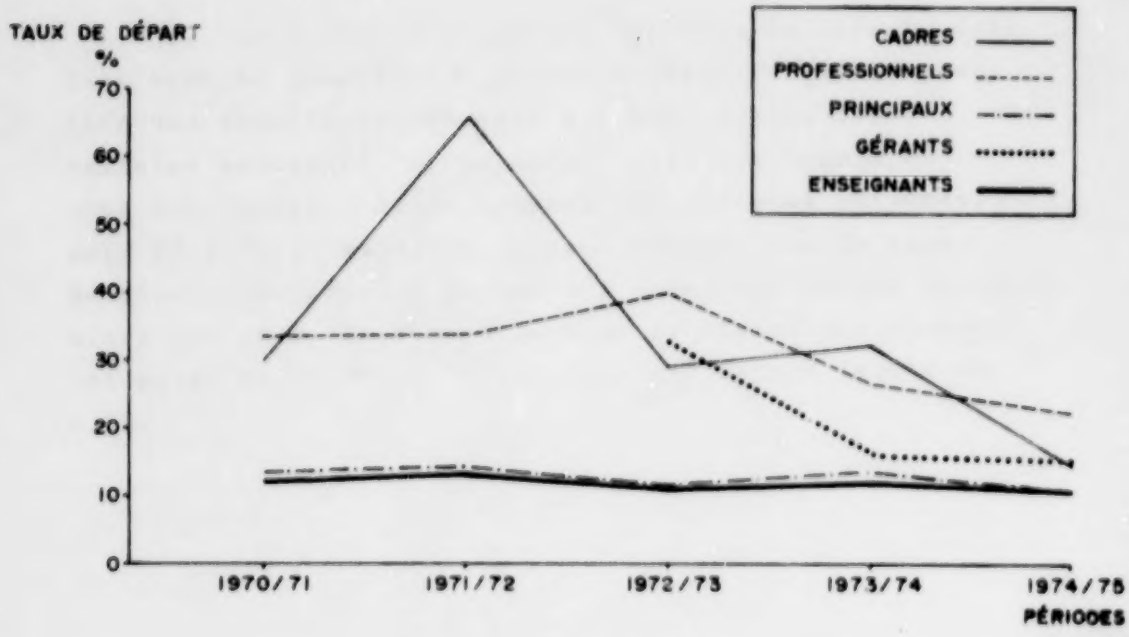

2- Selon la catégorie de personnels

2.1 Les cadres

Si on se réfère au tableau 2, qui nous donne une image complète de l'intensité des départs chez le personnel de cadre, on peut se rendre compte que c'est le risque mutation qui de façon générale a fait le plus de ravage, à la fois chez les hommes et chez les femmes. En effet, on peut calculer qu'environ 63% des départs ont été causés par ce risque chez les cadres masculins et qu'environ 60% l'ont été chez les femmes. Les mutations perdent toutefois de leur importance au fil des périodes pour être supplantés en 1974/75 par les abandons. Règle générale, ceux qui font l'objet d'une mutation sont principalement localisés dans les organismes dispensant l'enseignement des niveaux primaire et secondaire, c'est-à-dire les commissions scolaires intégrées. Cette remarque est valable également et pour les hommes et pour les femmes.

Le schéma d'évolution des taux de départ, dont fait état le graphique 2, permet d'observer que l'intensité des départs par abandon a connu depuis 1970/71 une certaine stabilité, et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. Si on compare les périodes extrêmes, soit 1970/71 et 1974/75, on peut dégager que le taux de départ par abandon masculin a connu une baisse de 19,2%, alors que chez les femmes, le taux de départ par abandon est passé de 10,96% à 10,42%, pour une baisse légère de 4,9%.

Tableau 2 : Taux de départ chez les cadres (+ hors-cadres) réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes 1970/71 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le genre de commission scolaire (1), Taux en %.

SEXE / PERIODES	Masculin				Féminin				Total			
	Type de départ (2)				Type de départ				Type de départ			
	A	M	AB	T (3)	A	M	AB	T	A	M	AB	T
1970/71												
Loc.	9,09	10,67	0,79	20,55	9,20	22,99	2,30	34,48	9,12	13,82	1,18	24,12
Rég.	5,60	23,16	2,09	31,06	17,78	41,48	3,70	62,96	7,17	25,53	2,29	35,18
Int.	8,92	15,67	1,53	26,24	7,56	18,67	1,78	28,44	8,61	16,34	1,58	26,73
Tot.	7,39	18,52	1,69	27,76	10,96	26,40	2,46	40,05	8,06	19,99	1,84	30,05
1971/72												
Loc.	12,16	24,32	2,43	39,21	15,63	64,58	7,29	87,50	12,94	33,41	3,53	50,12
Rég.	18,69	41,49	4,40	64,77	20,72	58,56	6,31	85,59	18,89	43,16	4,59	66,81
Int.	18,83	45,32	4,85	69,00	16,13	59,27	6,05	81,45	18,24	48,37	5,11	71,72
Tot.	17,78	40,48	4,29	62,69	17,14	60,22	6,37	83,74	17,68	43,82	4,64	66,25
1972/73												
Loc.	5,79	6,05	1,01	13,10	20,45	18,18	2,27	40,91	7,26	7,26	1,13	15,87
Rég.	6,30	18,74	1,53	26,58	9,09	47,73	4,55	61,36	6,50	20,77	1,74	29,00
Int.	13,19	22,54	1,44	37,41	12,50	43,75	2,50	58,75	13,08	25,96	1,61	40,85
Tot.	8,21	16,27	1,36	25,98	13,69	38,10	2,98	54,76	8,80	18,61	1,53	29,06
1973/74												
Loc.	4,10	5,47	0,91	10,48	15,22	15,22	2,17	32,61	5,15	6,39	1,03	12,58
Rég.	11,33	16,40	2,27	30,13	31,58	13,16	2,63	47,37	12,31	16,24	2,28	30,96
Int.	14,81	29,04	4,23	48,27	9,09	53,03	7,58	69,70	14,16	31,74	4,61	50,68
Tot.	10,53	17,44	2,52	30,60	16,67	31,33	4,67	52,67	11,03	18,56	2,69	32,38
1974/75												
Loc.	3,98	2,43	2,43	8,85	14,63	7,32	4,88	26,83	4,87	2,84	2,64	10,34
Rég.	8,64	4,65	3,99	17,44	11,11	7,41	7,41	25,93	8,74	4,77	4,13	17,81
Int.	3,98	5,40	5,11	14,49	3,57	10,71	7,14	21,43	3,95	5,79	5,26	15,00
Tot.	5,97	4,20	3,70	13,94	10,42	7,29	7,29	25,00	6,26	4,39	3,93	14,65

(1) Loc. = locale; Rég. = régionale; Int. = intégrée

(2) A = abandon; M = mutation; AB = absence

(3) La différence entre le total et la somme des parties (A+M+AB) correspond au taux de départ par "changement de réseau".

Graphique 2: Taux de départ par abandon et taux de départ par mutation chez les cadres (et hors-cadres) réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75.

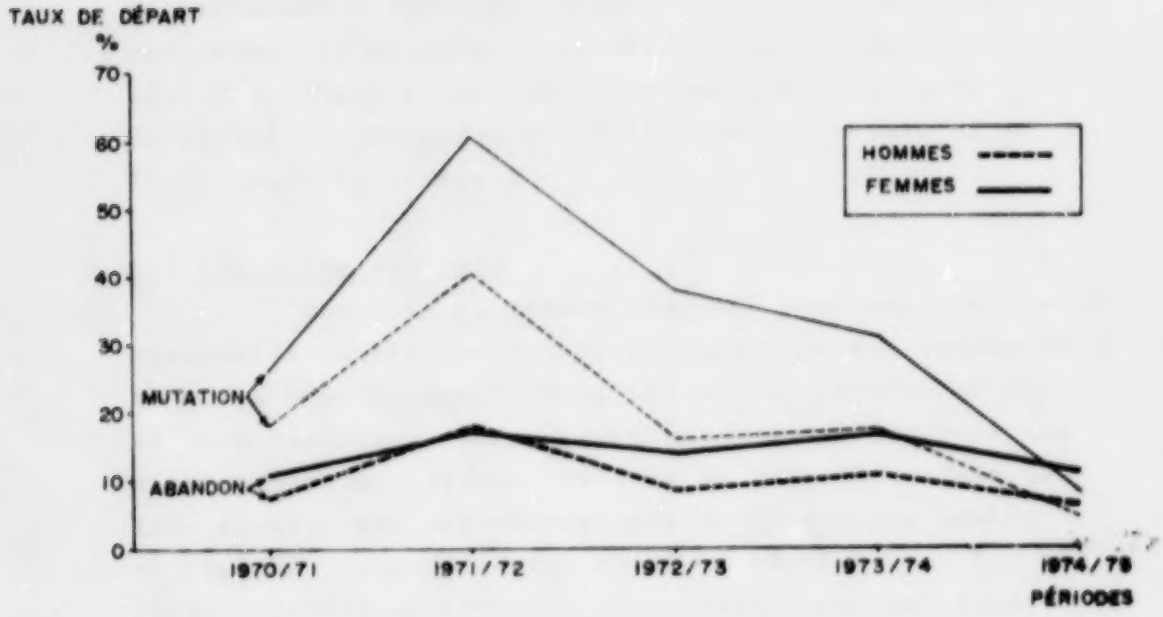

Le taux de départ par mutation connaît une évolution assez spectaculaire au cours de la période étudiée. Ainsi, chez les hommes, après une hausse de 118,6% (de 18,5% à 40,5%) entre les périodes 1970/71 à 1971/72, voici que le taux de départ par mutation dégringole de 89,6% (de 40,5% à 4,2%) entre les périodes 1971/72 et 1974/75. Chez les femmes, pour les même périodes, on constate une hausse de 128,1% (de 26,4 à 60,2%) et une baisse de 87,9% (de 60,2 à 7,3%). Cette hausse phénoménale du taux de départ par mutation pour la période 1971/72 est sans doute explicable par le fait qu'en 1971, l'individu devait lui-même décrire la fonction qu'il "estimait" remplir pour l'organisme employeur alors qu'en 1972, il se voyait obligé de déterminer le titre de sa fonction particulière

à partir d'un choix proposé par le formulaire individuel. Cette disposition nouvelle en 1972 aurait eu pour effet de reclasser l'individu, créant ainsi un nombre anormalement élevé de mutations. Néanmoins, si on rapproche les périodes extrêmes, on peut observer des baisses du taux de départ par mutation de 77,3% chez les hommes et de 72,4% chez les femmes.

2.2 Les professionnels

Les taux de départ chez les professionnels sont rassemblés au tableau 3. Pour l'ensemble des professionnels, on observe que le type abandon et le type mutation ont une importance passablement égale, quoique pour les deux dernières périodes (1973/74 et 1974/75), c'est le type abandon qui est responsable du plus grand nombre de départs, respectivement 53,4% et 40,3%. Pour les périodes 1970/71 et 1972/73, les mutations occasionnent par contre, 55,3 et 50% des départs. Même si les absences expliquent encore ici très peu de départs, il est quand même bon de signaler qu'elles prennent une importance accrue depuis 1970/71: pour cette période, elles constituent 5,7% des départs et, pour la période 1974/75, elles en représentent 21,3%.

Au graphique 3, il est intéressant de voir comment évoluent les taux de départ par abandon et les taux de départ par mutation selon le sexe. On constate que, si l'évolution du taux de départ par mutation est assez semblable pour les hommes et pour les femmes, il en va tout autrement pour le taux de départ par abandon. En effet,

Tableau 3 : Taux de départ chez les professionnels réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes de 1970/71 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le genre de commission scolaire (1), Taux en %.

SEXE / PERIODES		Masculin				Féminin				Total			
		Type de départ (2)				Type de départ				Type de départ			
		A	M	AB	T (3)	A	M	AB	T	A	M	AB	T
1970/71													
	Loc.	14,29	26,19	2,38	45,24	5,56	30,56	2,78	38,89	10,26	28,21	2,56	42,31
	Rég.	16,46	14,77	1,48	32,91	18,25	19,84	2,38	40,48	16,83	15,83	1,67	34,50
	Int.	9,01	19,63	1,85	30,48	12,24	20,30	2,09	34,63	10,42	19,92	1,95	32,29
	Tot.	12,96	17,39	1,69	32,25	13,28	21,13	2,21	36,62	13,07	18,67	1,94	33,75
1971/72													
	Loc.	23,21	12,50	1,79	41,07	28,57	19,05	2,38	50,00	25,51	15,31	2,04	44,90
	Rég.	14,96	14,45	2,52	32,27	18,90	14,63	2,44	37,20	15,81	14,49	2,50	33,33
	Int.	15,70	14,84	2,58	33,12	20,18	10,24	1,81	32,53	17,57	12,92	2,26	32,87
	Tot.	15,68	14,52	2,51	33,06	20,45	12,27	2,04	35,32	17,23	13,78	2,36	33,80
1972/73													
	Loc.	14,29	14,86	1,14	30,29	25,35	19,01	2,11	46,48	19,24	16,72	1,58	37,54
	Rég.	13,01	15,89	1,69	30,98	26,07	20,79	1,98	49,17	16,03	17,02	1,76	35,19
	Int.	13,57	22,66	2,38	38,88	26,81	26,03	2,54	55,57	19,25	24,06	2,45	45,92
	Tot.	13,44	18,40	1,85	33,90	26,36	23,22	2,41	52,30	17,77	20,01	2,03	40,06
1973/74													
	Loc.	5,58	9,96	3,19	18,78	10,61	10,61	3,54	24,75	7,80	10,24	3,34	21,38
	Rég.	12,05	9,00	2,97	24,28	20,79	10,39	3,23	34,77	13,73	9,27	3,02	26,29
	Int.	14,69	10,27	3,28	29,01	24,93	6,04	1,93	33,69	18,36	8,70	2,78	30,73
	Tot.	12,13	9,53	3,10	25,15	20,26	8,42	2,69	31,97	14,47	9,20	2,98	27,12
1974/75													
	Loc.	9,23	3,27	7,44	20,24	7,85	3,72	7,85	19,42	8,65	3,46	7,61	19,90
	Rég.	11,70	6,86	3,87	23,22	11,41	17,87	3,80	21,67	11,64	6,79	3,86	22,93
	Int.	6,70	13,15	4,84	24,69	6,91	12,53	4,60	24,04	6,77	12,95	4,76	24,48
	Tot.	9,57	8,86	4,87	23,30	8,48	7,59	4,91	22,10	9,26	8,50	4,88	22,96

(1) Loc. = locale; Rég. = régionale; Int. = intégrée

(2) A = abandon; M = mutation; AB = absence

(3) La différence entre le total et la somme des parties (A+M+AB) correspond au taux de départ par "changement de réseau".

alors que pour les hommes le taux de départ par abandon évolue de façon calme, pour ainsi dire, l'évolution du taux de départ par mutation féminin prend l'allure d'un "pignon de maison", suite à une hausse absolue de 98,5% entre 1970/71 et 1972/73 et une baisse absolue de 67,8% entre 1972/73 et 1974/75. Le taux de départ masculin n'en connaît pas moins cependant une baisse de 23,8% entre 1970/71 et 1974/75.

Graphique 3: Taux de départ par abandon et taux de départ par mutation chez les professionnels réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75.

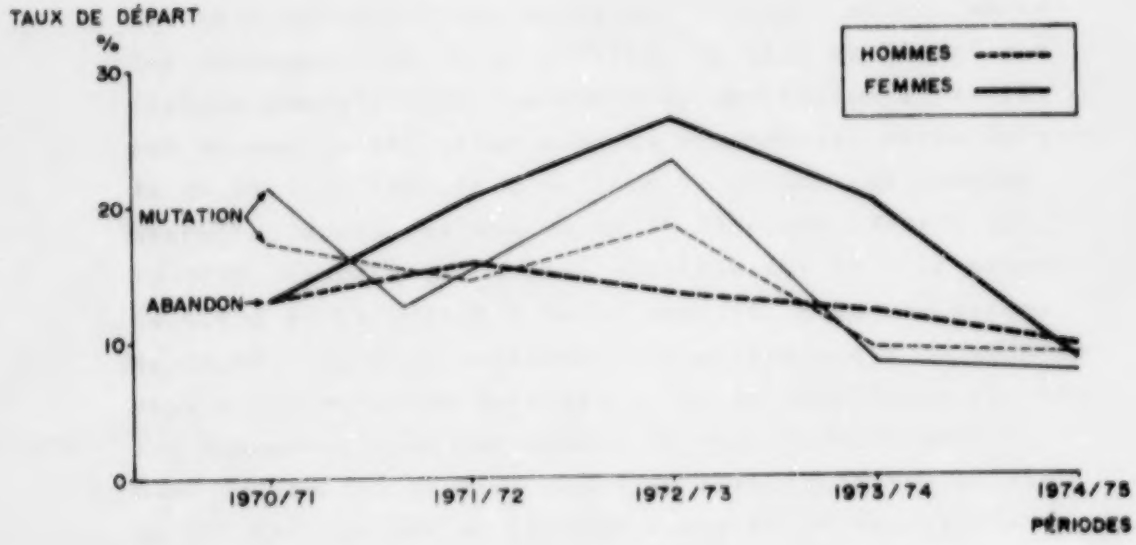

2.3 Les principaux

Dans le cas des principaux (et adjoints), dont les taux de départ apparaissent au tableau 4, on peut noter, de façon générale, que les départs sont répartis presque également entre les abandons et les mutations, même si ces dernières sont en nombre légèrement plus grand. Au niveau des principaux oeuvrant au sein du personnel des commissions scolaires locales, c'est l'inverse toutefois qu'on observe alors que le nombre de départs par abandon y est plus élevé qu'ailleurs.

Tout comme dans le cas des professionnels, on remarque, au graphique 4, que le taux de départ par abandon chez les femmes est beaucoup plus sensible aux fluctuations annuelles que celui des hommes. Ainsi, entre les périodes 1970/71 et 1974/75, le taux de départ par abandon connaît trois mouvements: une baisse de 26,2%, une hausse de 16% et de nouveau une baisse, cette fois-ci de 24,7%. De son côté, le taux de départ par abandon masculin, après une hausse de 28,1% entre 1970/71 et 1971/72, connaît une baisse continue qui le fait passer de 4,83% en 1971/72 à 3,96% en 1974/75, pour une baisse de 18,0%. On peut constater par ailleurs que le taux de départ par mutation se comporte de la même façon et chez les hommes et chez les femmes, et avec sensiblement la même intensité: le taux masculin enregistre une baisse de 32% en cinq ans et le taux féminins en enregistre une de 24,8%, passant, le premier, de 6,79 à 4,62% et, le second, de 5,44 à 4,09%.

Tableau 4 : Taux de départ chez les principaux (et adjoints) réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes 1970/71 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le genre de commission scolaire (1), taux en %.

SEXE / PERIODES	Masculin				Féminin				Total			
	Type de départ (2)				Type de départ				Type de départ			
	A	M	AB	T (3)	A	M	AB	T	A	M	AB	T
1970/71												
Loc.	2,10	5,41	1,05	8,56	10,80	3,86	0,77	15,55	6,79	4,57	0,90	12,33
Rég.	4,88	8,66	1,57	15,28	8,88	12,43	2,37	23,67	5,72	9,45	1,74	17,04
Int.	4,24	6,47	1,30	12,00	7,27	5,55	0,96	13,77	5,39	6,12	1,17	12,67
Tot.	3,77	6,79	1,30	11,90	9,32	5,44	1,02	15,85	6,02	6,24	1,19	13,50
1971/72												
Loc.	5,24	7,03	0,83	13,10	11,10	6,97	0,77	18,84	8,27	7,00	0,80	16,07
Rég.	3,33	10,76	1,36	15,45	4,08	13,61	1,36	19,05	3,47	11,28	1,36	16,11
Int.	5,63	4,60	0,57	10,92	6,00	6,00	0,60	12,80	5,77	5,11	0,58	11,61
Tot.	4,83	7,23	0,84	12,95	8,58	7,24	0,84	16,74	6,28	7,23	0,84	14,41
1972/73												
Loc.	4,87	4,60	0,54	10,01	6,45	5,33	0,56	12,34	5,65	4,96	0,55	11,16
Rég.	4,27	6,87	0,71	11,85	6,54	4,58	0,65	11,76	4,61	6,52	0,70	11,84
Int.	4,61	6,18	0,69	11,58	7,55	5,47	0,57	13,58	5,62	5,94	0,65	12,27
Tot.	4,57	5,96	0,65	11,22	6,88	5,30	0,57	12,75	5,38	5,73	0,63	11,76
1973/74												
Loc.	4,21	5,00	1,32	10,66	8,05	4,83	1,17	14,20	6,03	4,92	1,25	12,34
Rég.	5,02	6,87	1,74	13,85	8,02	6,79	1,85	16,67	5,47	6,86	1,76	14,27
Int.	4,09	6,79	1,72	12,61	7,86	9,34	2,55	19,75	5,36	7,65	2,00	15,01
Tot.	4,45	6,30	1,61	12,48	7,98	6,69	1,75	16,49	5,64	6,43	1,66	13,82
1974/75												
Loc.	3,85	3,08	1,41	8,33	7,31	4,20	1,87	13,37	5,41	3,58	1,62	10,61
Rég.	5,50	4,95	2,31	12,87	6,12	6,12	2,72	14,97	5,59	5,11	2,37	13,16
Int.	2,48	5,64	2,48	10,60	3,92	3,19	1,47	8,58	2,93	4,86	2,16	9,96
Tot.	3,96	4,62	2,10	10,71	6,01	4,09	1,84	11,94	4,61	4,45	2,01	11,10

(1) Loc. = locale; Rég. = régionale; Int. = intégrée

(2) A = abandon; M = mutation; AB = absence

(3) La différence entre le total et la somme des parties (A+M+AB) correspond au taux de départ par "changement de réseau".

Graphique 4: Taux de départ par abandon et taux de départ par mutation chez les principaux (et adjoints) réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75.

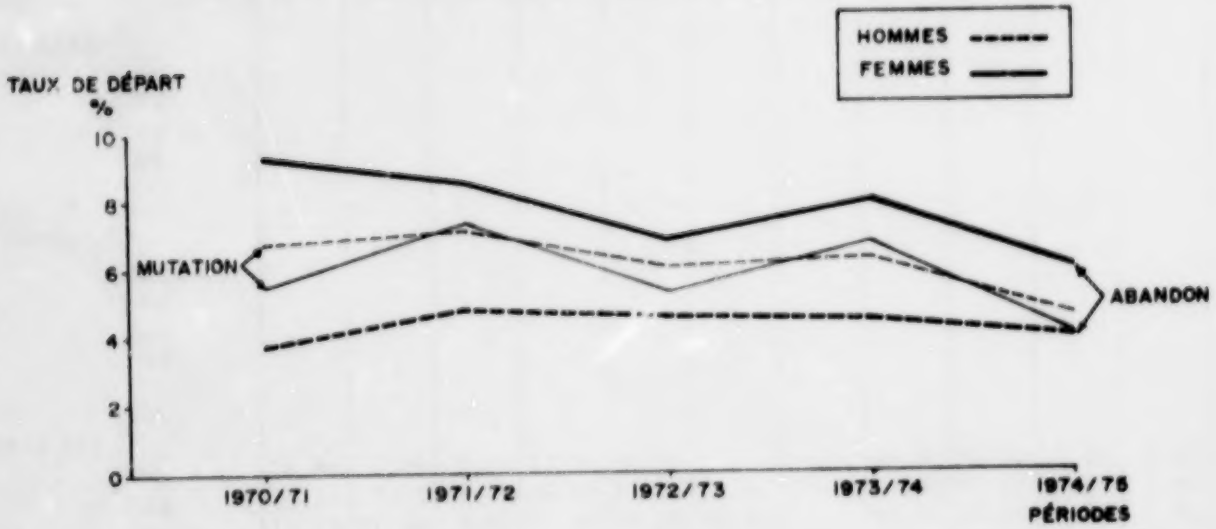

2.4 Les gérants

Comme le laisse voir le tableau 5, pour les gérants, nous n'avons des données que pour les trois dernières périodes, soit 1972/73 à 1974/75. On constate néanmoins que le type principal de départ est incontestablement le type abandon. En effet, près des deux tiers des départs sont des départs par abandon. On constate par ailleurs qu'au niveau des commissions scolaires intégrées les mutations prennent un peu plus d'ampleur que dans le cas des commissions scolaires locales ou régionales.

Tableau 5 : Taux de départ chez les gérants réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes 1972/73 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le genre de commission scolaire (1), Taux en %.

SEXE / PERIODES	Masculin				Féminin				Total			
	Type de départ (2)				Type de départ				Type de départ			
	A	M	AB	T (3)	A	M	AB	T	A	M	AB	T
1970/71												
Loc.												
Rég.												
Int.												
Tot.												
1971/72												
Loc.												
Rég.												
Int.												
Tot.												
1972/73												
Loc.	14,85	1,98	0,99	17,82	60,00	-	-	60,00	16,98	1,89	0,94	19,81
Rég.	25,19	7,41	1,48	34,81	37,50	12,50	-	50,00	25,87	7,69	1,40	35,66
Int.	17,70	11,50	2,65	31,86	40,00	40,00	-	80,00	18,64	12,71	2,54	33,90
Tot.	19,77	7,16	1,72	28,94	44,44	16,67	-	61,11	20,98	7,63	1,63	30,52
1973/74												
Loc.	8,85	1,77	1,77	12,39	-	-	-	-	8,55	1,71	1,71	11,97
Rég.	11,98	1,56	2,60	16,15	-	-	-	-	11,50	1,50	2,50	15,50
Int.	11,03	4,14	5,52	20,69	-	-	-	-	10,74	4,03	5,37	20,13
Tot.	10,89	2,44	3,33	16,67	-	-	-	-	10,52	2,36	3,22	16,09
1974/75												
Loc.	6,50	3,25	1,63	11,38	28,57	-	-	28,57	7,69	3,08	1,54	12,31
Rég.	9,29	4,49	2,88	16,67	15,00	5,00	-	20,00	9,64	4,52	2,71	16,87
Int.	9,00	4,00	2,00	15,00	10,00	10,00	5,00	25,00	9,09	4,55	2,27	15,91
Tot.	8,66	4,09	2,36	15,12	14,89	6,38	2,13	23,40	9,09	4,25	2,35	15,69

(1) Loc. = locale; Rég. = régionale; Int. = intégrée

(2) A = abandon; M = mutation; AB = absence

(3) La différence entre le total et la somme des parties (A+M+AB) correspond au taux de départ par "changement de réseau".

Au graphique 5, on peut constater que le taux de départ féminin fluctue beaucoup d'une période à l'autre. Cette situation est en partie due au fait que le nombre de gérantes est très petit. En ce qui concerne les hommes, le taux de départ par abandon connaît une baisse absolue de 56,2% et le taux de départ par mutation en connaît une relative de 42,9%.

Graphique 5: Taux de départ par abandon et taux de départ par mutation chez les gérants réguliers à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75.

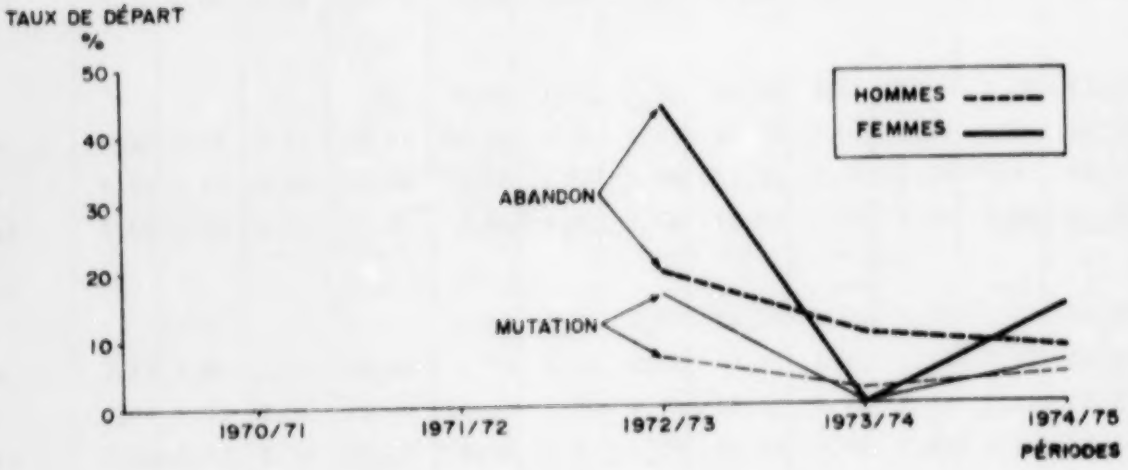

2.5 Les enseignants

En ce qui concerne les enseignants, on peut observer, au tableau 6, que les départs sont principalement des départs par abandon, et ce, à la fois chez les hommes et chez les femmes. On découvre également que les

Tableau 6: Taux de depart chez les enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires au cours des périodes 1970/71 à 1974/75, selon le sexe, le type de départ et le niveau d'enseignement (1).

Sexe / Périodes	Masculin				Féminin				Total			
	Type de départ (2)				Type de départ				Type de départ			
	A	M	AB	T (3)	A	M	AB	T	A	M	AB	T
1970/71												
Mat.	-	-	-	-	11,40	1,13	2,04	14,74	11,40	1,13	2,04	14,74
Prim.	8,32	1,77	3,24	13,76	8,77	0,89	1,15	11,43	8,71	0,98	1,82	11,69
Sec.	8,56	1,59	2,92	13,62	11,35	1,33	2,47	15,59	9,73	1,48	2,73	14,44
Total	8,54	1,63	3,01	13,76	9,69	1,04	1,91	12,86	9,33	1,23	2,27	13,15
1971/72												
Mat.	-	-	-	-	11,08	1,13	1,68	14,03	11,08	1,13	1,68	14,03
Prim.	8,70	2,69	3,97	15,87	9,39	1,05	1,53	12,09	9,33	1,21	1,89	12,49
Sec.	8,24	1,67	2,44	13,08	11,14	1,36	1,98	15,21	9,44	1,54	2,26	13,97
Total	8,37	1,84	2,68	13,59	10,05	1,16	1,69	13,20	9.48	1,38	2,02	13,33
1972/73												
Mat.	-	-	-	-	9,44	1,50	2,20	13,34	9,44	1,50	2,20	13,34
Prim.	6,30	2,62	3,74	12,98	7,73	1,22	1,75	10,79	7,57	1,35	1,94	10,99
Sec.	6,54	1,40	2,00	10,49	9,41	1,11	1,58	12,56	7,74	1,28	1,83	11,37
Total	6,52	1,55	2,22	10,81	8,46	1,21	1,72	11,63	7,73	1,32	1,89	11,28
1973/74												
Mat.	-	-	-	-	9,63	1,76	2,67	14,24	9,63	1,76	2,67	14,24
Prim.	7,53	2,84	3,21	14,90	6,75	1,19	1,74	9,75	6,81	1,35	1,97	10,24
Sec.	7,44	1,63	2,38	11,94	10,57	1,20	1,75	14,01	8,76	1,45	2,12	12,82
Total	7,45	1,77	2,59	12,27	8,28	1,23	1,79	11,53	7,98	1,42	2,07	11,80
1974/75												
Mat.	-	-	-	-	7,18	1,71	3,06	12,04	7,18	1,71	3,06	12,04
Prim.	6,70	1,55	6,20	14,63	5,84	1,38	2,14	9,42	5,93	1,39	2,54	9,93
Sec.	6,83	1,67	3,05	11,93	8,96	1,36	2,48	13,06	7,72	1,54	2,81	12,40
Total	6,54	1,81	3,30	12,24	6,98	1,33	2,41	10,84	6,93	1,49	2,72	11,34

(1) Mat: maternelle; Prim: primaire; Sec: secondaire

(2) A: abandon; M: mutation; AB: absence

(3) La différence entre le total et la somme des parties (A+M+AB) correspond au taux de départ par "changement de réseau".

absences engendrent des taux de départ plus élevés que les mutations, ce qui va à l'inverse de la situation relevée chez les non-enseignants.

Dans l'ensemble, les femmes connaissent des taux de départ par abandon qui sont légèrement plus élevé que ceux des hommes. Chez ces derniers cependant, les taux de départ par mutation sont plus élevés que ceux qu'on trouve chez les femmes, tout comme d'ailleurs les taux de départ par absence.

Graphique 6: Taux de départ par abandon et taux de départ par absence chez les enseignants réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, selon le sexe, pour les périodes 1970/71 à 1974/75.

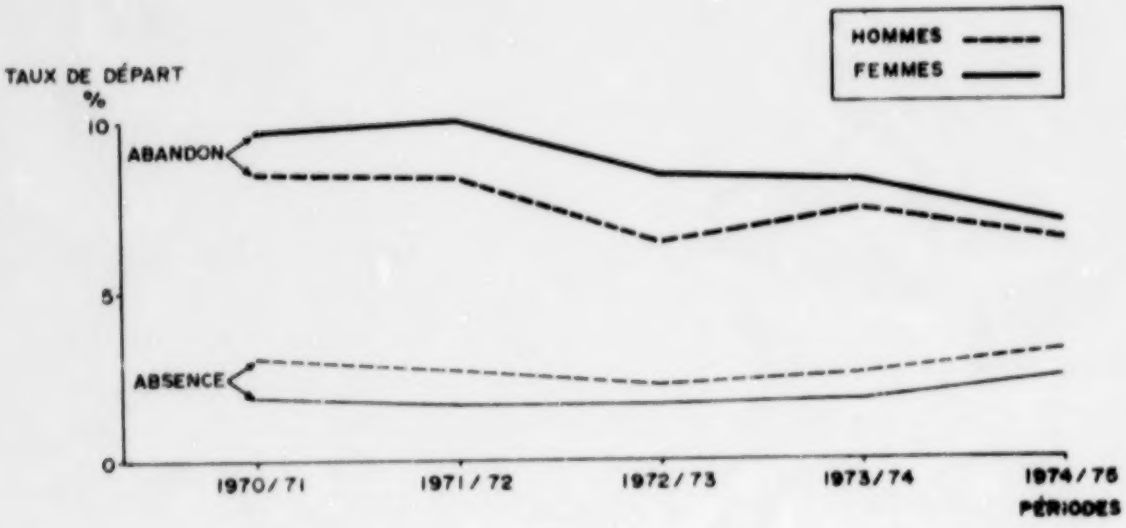

Si on porte son attention au graphique 6, à la page précédente, on se rend compte que l'évolution du taux de départ par absence va à l'inverse de celle du taux de départ par abandon. En effet, alors que depuis 1970/71 le taux de départ par abandon a connu une baisse (de 23,4% chez les hommes et de 29,0% chez les femmes) le taux de départ par absence, lui, a connu une augmentation (de 9,6% chez les hommes et de 26,2% chez les femmes). C'est également dans le sens d'une hausse qu'a évolué le taux de départ par mutation: cette hausse est de 11,0% chez les hommes et de 28,0% chez les femmes.

CONCLUSION

Il se dégage donc de cette présentation que, depuis 1970, l'intensité des départs chez les non-enseignants des commissions scolaires du Québec a évolué dans le sens d'une baisse, tout comme dans le cas des enseignants d'ailleurs. L'importance de cette baisse varie évidemment d'une catégorie de personnels à l'autre. Par rapport à la période 1970/71, l'importance de la baisse apparaît pour chaque catégorie de personnels de la façon suivante:

- Cadres : 51,2%
- Professionnels : 32,0%
- Principaux : 17,8%
- Gérants* : 48,6%
- Enseignants : 14,4%

* entre 1972/73 et 1974/75

Les types de départs les plus importants sont le type abandon et le type mutation. Sans aller jusqu'à dire qu'ils ont une importance égale, on doit reconnaître qu'ils se partagent assez bien le nombre des départs. A vrai dire, seuls les catégories des gérants et des enseignants présentent un écart très net entre la valeur du taux de départ par abandon et la valeur du taux de départ par mutation (en faveur du taux de départ par abandon). Chez les enseignants, contrairement aux autres catégories de personnels, les absences sont en proportion plus grande que les mutations.

Il apparaît par ailleurs que le taux de départ par mutation est beaucoup plus sensible aux conditions du moment, annuelles. En effet, l'évolution du taux de départ par mutation se présente en général de façon saccadée, tandis que l'évolution du taux de départ par abandon s'avère plus lisse de période en période. Cette dernière remarque sur le taux de départ par abandon est principalement vraie chez les hommes; chez les femmes on peut relever certaines exceptions, comme dans le cas des gérants et des professionnels.

Enfin, soulignons que le type absence, qui correspond à peu de chose près au départ pour congé, dans la mesure bien entendu où il s'applique à une catégorie de personnels plus qu'à une autre, tend à prendre une importance accrue au fil des années. Ce mouvement va donc à l'inverse de celui qu'on observe au niveau des abandons et des mutations. Ainsi, pour l'ensemble des non-enseignants on peut calculer une augmentation globale du taux de départ par absence de 94,6% entre 1970 et 1975. Il s'ensuit donc que ce type de départ, au lieu d'expliquer environ 7% des départs comme c'est le cas en 1970/71, en explique environ 20% en 1974/75. En ce qui concerne les enseignants, on observe le même phénomène: en 1970/71 le type absence explique 17,2%, des départs et en 1974/75 il en explique 24,0%.

ANNEXE -A-

Calcul du taux de départ
chez les non-enseignants réguliers
et à temps complet
des commissions scolaires du Québec
selon:

- la période de départ;
- le type de départ;
- le sexe;
- le genre de commissions scolaires;
- la catégorie de personnels.

Tableau A.1: Calcul des taux de départ selon le type chez les cadres (et hors-cadres) réguliers et à temps complet des commissions scolaires locales du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	253	-	-	23	9,09	27	10,67	2	0,79	52	20,55
	F	87	-	-	8	9,20	20	22,99	2	2,30	30	34,48
	T	340	-	-	31	9,12	47	13,82	4	1,18	82	24,12
1971/72	M	329	1	0,30	40	12,16	80	24,32	8	2,43	129	39,21
	F	96	-	-	15	15,63	62	64,58	7	7,29	84	87,50
	T	425	1	0,24	55	12,94	142	33,41	15	3,53	213	50,12
1972/73	M	397	1	0,25	23	5,79	24	6,05	4	1,01	52	13,10
	F	44	-	-	9	20,45	8	18,18	1	2,27	18	40,91
	T	441	1	0,23	32	7,26	32	7,26	5	1,13	70	15,87
1973/74	M	439	-	-	18	4,10	24	5,47	4	0,91	46	10,48
	F	46	-	-	7	15,22	7	15,22	1	2,17	15	32,61
	T	485	-	-	25	5,15	31	6,39	5	1,03	61	12,58
1974/75	M	452	-	-	18	3,98	11	2,43	11	2,43	40	8,85
	F	41	-	-	6	14,63	3	7,32	2	4,88	11	26,83
	T	493	-	-	24	4,87	14	2,84	13	2,64	51	10,34

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.2: Calcul des taux de départ selon le type chez les cadres (et hors-cadres) réguliers et à temps complet des commissions scolaires régionales du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	911	2	0,22	51	5,60	211	23,16	19	2,09	283	31,06
	F	135	-	-	24	17,78	56	41,48	5	3,70	85	62,96
	T	1 046	2	0,19	75	7,17	267	25,53	24	2,29	368	35,18
1971/72	M	1 022	2	0,20	191	18,69	424	41,49	45	4,40	662	64,77
	F	111	-	-	23	20,72	65	58,56	7	6,31	95	85,59
	T	1 133	2	0,18	214	18,89	489	43,16	52	4,59	757	66,81
1972/73	M	587	-	-	37	6,30	110	18,74	9	1,53	156	26,58
	F	44	-	-	4	9,09	21	47,73	2	4,55	27	61,36
	T	631	-	-	41	6,50	131	20,77	11	1,74	183	29,00
1973/74	M	750	1	0,13	85	11,33	123	16,40	17	2,27	226	30,13
	F	38	-	-	12	31,58	5	13,16	1	2,63	18	47,37
	T	788	1	0,13	97	12,31	128	16,24	18	2,28	244	30,96
1974/75	M	602	1	0,17	52	8,64	28	4,65	24	3,99	105	17,44
	F	27	-	-	3	11,11	2	7,41	2	7,41	7	25,93
	T	629	1	0,16	55	8,74	30	4,77	26	4,13	112	17,81

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.3: Calcul des taux de départ selon le type chez les cadres (et hors-cadres) réguliers et à temps complet des commissions scolaires "intégrées" du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	785	1	0,13	70	8,92	123	15,67	12	1,53	206	26,24
	F	225	1	0,44	17	7,56	42	18,67	4	1,78	64	28,44
	T	1 010	2	0,20	87	8,61	165	16,34	16	1,58	270	26,73
1971/72	M	887	-	-	167	18,83	402	45,32	43	4,85	612	69,00
	F	248	-	-	40	16,13	147	59,27	15	6,05	202	81,45
	T	1 135	-	-	207	18,24	549	48,37	58	5,11	814	71,72
1972/73	M	417	1	0,24	55	13,19	94	22,54	6	1,44	156	37,41
	F	80	-	-	10	12,50	35	43,75	2	2,50	47	58,75
	T	497	1	0,20	65	13,08	129	25,96	8	1,61	203	40,85
1973/74	M	520	1	0,19	77	14,81	151	29,04	22	4,23	251	48,27
	F	66	-	-	6	9,09	35	53,03	5	7,58	46	69,70
	T	586	1	0,17	83	14,16	186	31,74	27	4,61	297	50,68
1974/75	M	352	-	-	14	3,98	19	5,40	18	5,11	51	14,49
	F	28	-	-	1	3,57	3	10,71	2	7,14	6	21,43
	T	380	-	-	15	3,95	22	5,79	20	5,26	57	15,00

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D..

Tableau A.4: Calcul des taux de départ selon le type chez les cadres (et hors-cadres) réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ : chang. de réseau D(i,i+1)	chang. de réseau ti (%)	Abandon D(i,i+1)	Abandon ti (%)	Mutation D(i,i+1)	Mutation ti (%)	Absence D(i,i+1)	Absence ti (%)	Total D(i,i+1)	Total ti (%)
1970/71	M	1 949	3	0,15	144	7,39	361	18,52	33	1,69	541	27,76
	F	447	1	0,22	49	10,96	118	26,40	11	2,46	179	40,05
	T	2 396	4	0,17	193	8,06	479	19,99	44	1,84	720	30,05
1971/72	M	2 238	3	0,09	398	17,78	906	40,48	96	4,29	1 403	62,65
	F	455	-	-	78	17,14	274	60,22	29	6,37	381	83,74
	T	2 693	3	0,07	476	17,68	1 180	43,82	125	4,64	1 784	66,21
1972/73	M	1 401	2	0,14	115	8,21	228	16,67	19	1,36	364	25,98
	F	168	-	-	23	13,69	64	38,10	5	2,98	92	54,76
	T	1 569	2	0,13	138	8,80	292	18,61	24	1,53	456	29,06
1973/74	M	1 709	2	0,12	180	10,53	298	17,44	43	2,52	523	30,60
	F	150	-	-	25	16,67	47	31,33	7	4,67	79	52,67
	T	1 859	2	0,11	205	11,03	345	18,56	50	2,69	602	32,38
1974/75	M	1 406	1	0,07	84	5,97	59	4,20	52	3,70	196	13,94
	F	96	-	-	10	10,42	7	7,29	7	7,29	24	25,00
	T	1 502	1	0,07	94	6,26	66	4,39	59	3,93	220	14,65

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.5: Calcul des taux de départ selon le type chez les Professionnels réguliers et à temps complet des commissions scolaires locales du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	42	1	2,38	6	14,29	11	26,19	1	2,38	19	45,24
	F	36	-	-	2	5,56	11	30,56	1	2,78	14	38,89
	T	78	1	1,28	8	10,26	22	28,21	2	2,56	33	42,31
1971/72	M	56	2	3,57	13	23,21	7	12,50	1	1,79	23	41,07
	F	42	-	-	12	28,57	8	19,05	1	2,38	21	50,00
	T	98	2	2,04	25	25,51	15	15,31	2	2,04	44	44,90
1972/73	M	175	-	-	25	14,29	26	14,86	2	1,14	53	30,29
	F	142	-	-	36	25,35	27	19,01	3	2,11	66	46,48
	T	317	-	-	61	19,24	53	16,72	5	1,58	119	37,54
1973/74	M	251	-	-	14	5,58	25	9,96	8	3,19	47	18,78
	F	198	-	-	21	10,61	21	10,61	7	3,54	49	24,75
	T	449	-	-	35	7,80	46	10,24	15	3,34	96	21,38
1974/75	M	336	1	0,30	31	9,23	11	3,27	25	7,44	68	20,24
	F	242	-	-	19	7,25	9	3,72	19	7,85	47	19,42
	T	578	1	0,17	50	8,65	20	3,46	44	7,61	115	19,90

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.6: Calcul des taux de départ selon le type chez les Professionnels réguliers, et à temps complet des commissions scolaires régionales du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	474	1	0,21	78	16,46	70	14,77	7	1,48	156	32,91
	F	126	-	-	23	18,25	25	19,84	3	2,38	51	40,48
	T	600	1	0,17	101	16,83	95	15,83	10	1,67	207	34,50
1971/72	M	595	2	0,34	89	14,96	86	14,45	15	2,52	192	32,27
	F	164	2	1,22	31	18,90	24	14,63	4	2,44	61	37,20
	T	759	4	0,53	120	15,81	110	14,49	19	2,50	253	33,33
1972/73	M	1 007	4	0,40	131	13,01	160	15,89	17	1,69	312	30,98
	F	303	1	0,33	79	26,07	63	20,79	6	1,98	149	49,17
	T	1 310	5	0,38	210	16,03	223	17,02	23	1,76	461	35,19
1973/74	M	1 178	3	0,25	142	12,05	106	9,00	35	2,97	286	24,28
	F	279	1	0,36	58	20,79	29	10,39	9	3,23	97	34,77
	T	1 457	4	0,27	200	13,73	135	9,27	44	3,02	383	26,29
1974/75	M	1 137	9	0,79	133	11,70	78	6,86	44	3,87	264	23,22
	F	263	-	-	30	11,41	47	17,87	10	3,80	57	21,67
	T	1 400	9	0,64	163	11,64	95	6,79	54	3,86	321	22,93

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.7: Calcul des taux de départ selon le type chez les Professionnels réguliers et à temps complet des commissions scolaires "intégrées" du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	433	-	-	39	9,01	85	19,63	8	1,85	132	30,48
	F	335	-	-	41	12,24	68	20,30	7	2,09	116	34,63
	T	768	-	-	80	10,42	153	19,92	15	1,95	248	32,29
1971/72	M	465	-	-	73	15,70	69	14,84	12	2,58	154	33,12
	F	332	1	0,30	67	20,18	34	10,24	6	1,81	108	32,53
	T	797	1	0,13	140	17,57	103	12,92	18	2,26	262	32,87
1972/73	M	715	-	-	97	13,57	162	22,66	17	2,38	278	38,88
	F	511	2	0,39	137	26,81	133	26,03	13	2,54	285	55,77
	T	1 226	2	0,16	236	19,25	295	24,06	30	2,45	563	45,92
1973/74	M	674	2	0,30	99	14,69	72	10,27	23	3,28	196	29,01
	F	377	-	-	94	24,93	25	6,04	8	1,93	127	33,69
	T	1 051	2	0,19	193	18,36	97	8,70	31	2,78	323	30,73
1974/75	M	806	-	-	54	6,70	106	13,15	39	4,84	199	24,69
	F	391	-	-	27	6,91	49	12,53	18	4,60	94	24,04
	T	1 197	-	-	81	6,77	155	12,95	57	4,76	293	24,48

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.8: Calcul des taux de départ selon le type chez les Professionels réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	949	2	0,21	123	12,96	165	17,39	16	1,69	306	32,25
	F	497	-	-	66	13,28	105	21,13	11	2,21	182	36,62
	T	1 446	2	0,14	189	13,07	270	18,67	27	1,94	488	33,75
1971/72	M	1 116	4	0,36	175	15,68	162	14,52	28	2,51	369	33,06
	F	538	3	0,56	110	20,45	66	12,27	11	2,04	190	35,32
	T	1 654	7	0,42	285	17,23	228	13,78	39	2,36	559	33,80
1972/73	M	1 897	4	0,21	255	13,44	349	18,40	35	1,85	643	33,90
	F	956	3	0,31	252	26,36	222	23,22	23	2,41	500	52,30
	T	2 853	7	0,25	507	17,77	571	20,01	58	2,03	1 143	40,06
1973/74	M	2 103	5	0,24	255	12,13	203	9,53	66	3,10	529	25,15
	F	854	1	0,12	173	20,26	75	8,42	24	2,69	273	31,97
	T	2 957	6	0,20	428	14,47	278	9,20	90	2,98	802	27,12
1974/75	M	2 279	10	0,44	218	9,57	202	8,86	111	4,87	531	23,30
	F	896	-	-	76	8,48	68	7,59	44	4,91	198	22,10
	T	3 175	10	0,31	294	9,26	270	8,50	155	4,88	729	22,96

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.9: Calcul des taux de départ selon le type chez les Principaux (et adjoints) réguliers et à temps complet des commissions scolaires locales du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	666	-	-	14	2,10	36	5,41	7	1,05	57	8,56
	F	778	1	0,13	84	10,80	30	3,86	6	0,77	121	15,55
	T	1 444	1	0,07	98	6,79	66	4,57	13	0,90	178	12,33
1971/72	M	725	-	-	38	5,24	51	7,03	6	0,83	95	13,10
	F	775	-	-	86	11,10	54	6,97	6	0,77	146	18,84
	T	1 500	-	-	124	8,27	105	7,00	12	0,80	241	16,07
1972/73	M	739	-	-	36	4,87	34	4,60	4	0,54	74	10,01
	F	713	-	-	46	6,45	38	5,33	4	0,56	88	12,34
	T	1 452	-	-	82	5,65	72	4,96	8	0,55	162	11,16
1973/74	M	760	1	0,13	32	4,21	38	5,00	10	1,32	81	10,66
	F	683	1	0,15	55	8,05	33	4,83	8	1,17	97	14,20
	T	1 443	2	0,14	87	6,03	71	4,92	18	1,25	178	12,34
1974/75	M	720	-	-	30	3,85	24	3,08	11	1,41	65	8,33
	F	643	-	-	47	7,31	27	4,20	12	1,87	86	13,37
	T	1 423	-	-	77	5,41	51	3,58	23	1,62	151	10,61

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.10: Calcul des taux de départ selon le type chez les Principaux (et adjoints) réguliers et à temps complet des commissions scolaires régionales du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	635	1	0,16	31	4,88	55	8,66	10	1,57	97	15,28
	F	169	-	-	15	8,88	21	12,43	4	2,37	40	23,67
	T	804	1	0,12	46	5,72	76	9,45	14	1,74	137	17,04
1971/72	M	660	-	-	22	3,33	71	10,76	9	1,36	102	15,45
	F	147	-	-	6	4,08	20	13,61	2	1,36	28	19,05
	T	807	-	-	28	3,47	91	11,28	11	1,36	130	16,11
1972/73	M	844	-	-	36	4,27	58	6,87	6	0,71	100	11,85
	F	153	-	-	10	6,54	7	4,58	1	0,65	18	11,76
	T	997	-	-	46	4,61	65	6,52	7	0,70	118	11,84
1973/74	M	917	2	0,22	46	5,02	63	6,87	16	1,74	127	13,85
	F	162	-	-	13	8,02	11	6,79	3	1,85	27	16,67
	T	1 079	2	0,19	59	5,47	74	6,86	19	1,76	154	14,27
1974/75	M	909	1	0,11	50	5,50	45	4,95	21	2,31	117	12,87
	F	147	-	-	9	6,12	9	6,12	4	2,72	22	14,97
	T	1 056	1	0,09	59	5,59	54	5,11	25	2,37	139	13,16

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.11: Calcul des taux de départ selon le type chez les Principaux (et adjoints) réguliers et à temps complet des commissions scolaires "intégrées" du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	850	-	-	36	4,24	55	6,47	11	1,30	102	12,00
	F	523	-	-	38	7,27	29	5,55	5	0,96	72	13,77
	T	1 373	-	-	74	5,39	84	6,12	16	1,17	174	12,67
1971/72	M	870	1	0,11	49	5,63	40	4,60	5	0,57	95	10,92
	F	500	1	0,20	30	6,00	30	6,00	3	0,60	64	12,80
	T	1 370	2	0,15	79	5,77	70	5,11	8	0,58	159	11,61
1972/73	M	1 019	1	0,10	47	4,61	63	6,18	7	0,69	118	11,58
	F	530	-	-	40	7,55	29	5,47	3	0,57	72	13,58
	T	1 549	1	0,06	87	5,62	92	5,94	10	0,65	190	12,27
1973/74	M	928	-	-	38	4,09	63	6,79	16	1,72	117	12,61
	F	471	-	-	37	7,86	44	9,34	12	2,55	93	19,75
	T	1 399	-	-	75	5,36	107	7,65	28	2,00	210	15,01
1974/75	M	887	-	-	22	2,48	50	5,64	22	2,48	94	10,60
	F	408	-	-	16	3,92	13	3,19	6	1,47	35	8,58
	T	1 295	-	-	38	2,93	63	4,86	28	2,16	129	9,96

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.12: Calcul des taux de départ selon le type chez les Principaux (et adjoints) réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1970/71 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M	2 151	1	0,05	81	3,77	146	6,79	28	1,30	256	11,90
	F	1 470	1	0,07	137	9,32	80	5,44	15	1,02	233	15,85
	T	3 621	2	0,06	218	6,02	226	6,24	43	1,19	489	13,50
1971/72	M	2 255	1	0,04	109	4,83	163	7,23	19	0,84	292	12,95
	F	1 422	1	0,07	122	8,58	103	7,24	12	0,84	238	16,74
	T	3 677	2	0,05	231	6,28	266	7,23	31	0,84	530	14,41
1972/73	M	2 602	1	0,04	119	4,57	155	5,96	17	0,65	292	11,22
	F	1 396	-	-	96	6,88	74	5,30	8	0,57	178	12,75
	T	3 998	1	0,03	215	5,38	229	5,73	25	0,63	470	11,76
1973/74	M	2 605	3	0,12	116	4,45	164	6,30	42	1,61	325	12,48
	F	1 316	1	0,08	105	7,98	88	6,69	23	1,75	217	16,49
	T	3 921	4	0,10	221	5,64	252	6,43	65	1,66	542	13,82
1974/75	M	2 576	1	0,04	102	3,96	119	4,62	54	2,10	276	10,71
	F	1 198	-	-	72	6,01	49	4,09	22	1,84	143	11,94
	T	3 774	1	0,03	174	4,61	168	4,45	76	2,01	419	11,10

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.13: Calcul des taux de départ selon le type chez les Gérants réguliers et à temps complet des commissions scolaires locales du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1972/73 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M											
	F											
	T											
1971/72	M											
	F											
	T											
1972/73	M	101	-	-	15	14,85	2	1,98	1	0,99	18	17,82
	F	5	-	-	3	60,00	-	-	-	-	3	60,00
	T	106	-	-	18	16,98	2	1,89	1	0,94	21	19,81
1973/74	M	113	-	-	10	8,85	2	1,77	2	1,77	14	12,39
	F	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	T	117	-	-	10	8,55	2	1,71	2	1,71	14	11,97
1974/75	M	123	-	-	8	6,50	4	3,25	2	1,63	14	11,38
	F	7	-	-	2	28,57	-	-	-	-	2	28,57
	T	130	-	-	10	7,69	4	3,08	2	1,54	16	12,31

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.14: Calcul des taux de départ selon le type chez les Gérants réguliers et à temps complet des commissions scolaires régionales du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1972/73 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M											
	F											
	T											
1971/72	M											
	F											
	T											
1972/73	M	135	1	0,74	34	25,19	10	7,41	2	1,48	47	34,81
	F	8	-	-	3	37,50	1	12,50	-	-	4	50,00
	T	143	1	0,70	37	25,87	11	7,69	2	1,40	51	35,66
1973/74	M	192	-	-	23	11,98	3	1,56	5	2,60	31	16,15
	F	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	T	200	-	-	23	11,50	3	1,50	5	2,50	31	15,50
1974/75	M	312	-	-	29	9,29	14	4,49	9	2,88	52	16,67
	F	20	-	-	3	15,00	1	5,00	-	-	4	20,00
	T	332	-	-	32	9,64	15	4,52	9	2,71	56	16,87

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.15: Calcul des taux de départ selon le type chez les Gérants réguliers et à temps complet des commissions scolaires "intégrées" du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1972/73 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M											
	F											
	T											
1971/72	M											
	F											
	T											
1972/73	M	113	-	-	20	17,70	13	11,50	3	2,65	36	31,86
	F	5	-	-	2	40,00	2	40,00	-	-	4	80,00
	T	118	-	-	22	18,64	15	12,71	3	2,54	40	33,90
1973/74	M	145	-	-	16	11,03	6	4,14	8	5,52	30	20,69
	F	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	T	149	-	-	16	10,74	6	4,03	8	5,37	30	20,13
1974/75	M	200	-	-	18	9,00	8	4,00	4	2,00	30	15,00
	F	20	-	-	2	10,00	2	10,00	1	5,00	5	25,00
	T	220	-	-	20	9,09	10	4,55	5	2,27	35	15,91

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

Tableau A.16: Calcul des taux de départ selon le type chez les Gérants réguliers et à temps complet des commissions scolaires du Québec, suivant le sexe, au cours des périodes 1972/73 à 1974/75.

Périodes i/i+1			Type de départ									
			chang. de réseau		Abandon		Mutation		Absence		Total	
			D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)	D(i,i+1)	ti (%)
1970/71	M											
	F											
	T											
1971/72	M											
	F											
	T											
1972/73	M	349	1	0,29	69	19,77	25	7,16	6	1,72	101	28,94
	F	18	-	-	8	44,44	3	16,67	-	-	11	61,11
	T	367	1	0,27	77	20,98	28	7 63	6	1,63	112	30,52
1973/74	M	450	-	-	49	10,89	11	2,44	15	3,33	75	16,67
	F	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	T	466	-	-	49	10,52	11	2,36	15	3,22	75	16,09
1974/75	M	635	-	-	55	8,66	26	4,09	15	2,36	96	15,12
	F	47	-	-	7	14,89	3	6,38	1	2,13	11	23,40
	T	682	-	-	62	9,09	29	4,25	16	2,35	107	15,69

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D.

ANNEXE -B-

Calcul du taux de départ global
chez les enseignants réguliers
et à temps complet
des commissions scolaires du Québec,
selon:

- la période de départ;
- le sexe;
- le niveau d'enseignement.

Tableau B.1 Calcul du taux de départ global (abandons + promotions) chez les enseignants réguliers, à temps complet et non suppléants des commissions scolaires du Québec, selon le sexe et le niveau d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire) pour les périodes 1970/71 à 1974/75

PERIODES	FEMININ				MASCULIN				TOTAL			
i/i+1	Mat.	Prim.	Sec.	Total(1)	Mat.	Prim.	Sec.	Total(1)	Mat.	Prim.	Sec.	Total(1)
1970/71												
D(i,i+1)	379	3 371	2 028	5 821	-	508	2 471	3 025	379	3 879	4 499	8 846
Ni	2 572	29 506	13 005	45 282	-	3 691	18 143	21 978	2 572	33 197	31 148	67 260
ti(%)	14,7	11,4	15,6	12,9		13,8	13,6	13,8	14,7	11,7	14,4	13,2
1971/72												
D(i,i+1)	333	3 432	2 197	5 965	-	536	2 572	3 158	333	3 968	4 709	9 123
Ni	2 373	28 383	14 055	45 199	-	3 378	19 662	23 235	2 373	31 761	33 717	68 434
ti(%)	14,0	12,1	15,2	13,2		15,9	13,1	13,6	14,0	12,5	14,0	13,3
1972/73												
D(i,i+1)	315	2 866	1 929	5 105	-	361	2 172	2 539	315	3 227	4 101	7 644
Ni	2 361	26 576	15 357	44 294	-	2 782	20 707	23 500	2 361	29 358	36 064	67 794
ti(%)	13,3	10,8	12,6	11,5		13,0	10,5	10,8	13,3	11,0	11,4	11,3
1973/74												
D(i,i+1)	327	2 412	2 136	4 875	-	393	2 490	2 884	327	2 805	4 626	7 759
Ni	2 297	24 746	15 242	42 281	-	2 637	20 856	23 505	2 297	27 383	36 098	65 786
ti(%)	14,2	9,7	14,2	11,5		14,9	11,9	12,3	14,2	10,2	12,8	11,8
1974/75												
D(i,i+1)	264	2 283	1 868	4 413	-	387	2 403	2 790	264	2 670	4 271	7 203
Ni	2 192	24 243	14 305	40 730	-	2 646	20 141	22 798	2 192	26 889	34 446	63 528
ti(%)	12,0	9,4	13,1	10,8		14,6	11,9	12,3	12,0	9,9	12,4	11,3

Tableau tiré du D.T. 9.48. Voir référence page 1, note (1).

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.

(1) La différence entre le total et la somme des niveaux appartient au niveau "Autre" ou "Indéterminé.

ANNEXE -C-

Composition des catégories
de personnels non enseignants,
soient les catégories:

- des cadres;
- des principaux;
- des gérants;
- des professionnels.

COMPOSITION DES CATEGORIES DE PERSONNELS NON ENSEIGNANTS (1)

Cadres

- Directeur général
- Directeur général adjoint
- Directeur des services de l'enseignement
- Directeur des services de l'enseignement élémentaire
- Directeur des services de l'enseignement secondaire
- Directeur des services aux étudiants
- Directeur des services financiers
- Directeur des services de l'équipement
- Directeur des services du personnel
- Secrétaire général
- Coordonnateur de l'enseignement général
- Coordonnateur de l'enseignement professionnel
- Coordonnateur de l'enseignement élémentaire
- Coordonnateur de l'enseignement à l'adaptation scolaire
- Coordonnateur de la mesure et de l'évaluation
- Coordonnateur des moyens d'enseignement "A"
- Coordonnateur des moyens d'enseignement "B"
- Coordonnateur des services du personnel
- Coordonnateur des services financiers
- Coordonnateur des services de l'équipement
- Coordonnateur de l'informatique
- Directeur des services de l'éducation des adultes
- Directeur de centre d'éducation aux adultes
- Directeur adjoint de centre d'éducation aux adultes
- Autre (spécifier)

Principaux

- Directeur d'école élémentaire
- Directeur d'école secondaire
- Directeur adjoint d'école élémentaire
- Directeur adjoint d'école secondaire
- Directeur adjoint d'école secondaire (P.A.1)
- Directeur adjoint d'école secondaire (P.A.2)

---

(1) Selon le formulaire individuel "F.11" au 30 septembre 1977.

COMPOSITION DES CATEGORIES DE

PERSONNELS NON ENSEIGNANTS
(suite)

Gérants

- Régisseur des services de l'équipement
- Régisseur des services de l'entretien
- Régisseur des services de l'approvisionnement
- Chef magasinier
- Régisseur des services du transport
- Adjoint au régisseur des services du transport
- Chef de cuisine et de cafétéria
- Régisseur des services alimentaires
- Régisseur des services communautaires
- Agent d'administration
- Chef de secrétariat
- Adjoint administratif d'établissement (écoles secondaires)
- Contremaître d'entretien (spécialisé)
- Contremaître d'entretien (général)
- Autre (spécifier)

Professionnels

- Agent de gestion du personnel
- Agent de la gestion financière
- Agent d'information
- Analyste
- Animateur des activités étudiantes
- Attaché d'administration
- Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement
- Conseiller en éducation chrétienne
- Conseiller en information scolaire et professionnelle
- Conseiller en mesure et évaluation
- Conseiller d'orientation (ou conseiller en formation scolaire)
- Conseiller pédagogique
- Ingénieur
- Agent de réadaptation
- Orthophoniste - audiologiste (ou agent de correction du langage et de l'audition)
- Psychologue (ou conseiller en rééducation)
- Travailleur social (ou agent de service social)
- Animateur de la pastorale
- Bibliothécaire
- Diététiste (ou conseiller en alimentation)
- Ergothérapeute, psysiothérapeuthe (ou agent de réhabilitation)
- Agent de développement pédagogique
- Autre (spécifier)

Achevé d'imprimer à
Québec en avril 1978, sur
les presses du Service de la reprographie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec